



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

manifestations

Question au Gouvernement n° 3955

Texte de la question

TROUBLES À L'ORDRE PUBLIC

M. le président. La parole est à M. Bernard Debré, pour le groupe Les Républicains.

M. Bernard Debré. Monsieur le Premier ministre, cela fait plusieurs semaines qu'à Paris, Nantes et Rennes des casseurs détruisent, pillent, lancent des cocktails Molotov et frappent des policiers au sol après avoir enlevé leur casque, comme pour les tuer. Les voici maintenant qui brûlent des voitures de police. On assiste à une véritable chasse aux policiers.

Le bilan est celui qu'on vous a rappelé tout à l'heure : des centaines de vitrines et de commerces détruits, 350 blessés parmi les forces de l'ordre. Il règne un véritable état insurrectionnel dans certaines villes de France.

Qui sont ces casseurs ? Sont-ils clairement identifiés, connus et fichés ? L'état d'urgence permet-il de tels débordements ? Que se passe-t-il ? L'État aurait-il abdiqué face à la grogne d'une extrême gauche ultra-violente, attisée par des syndicalistes qui injurient gravement les policiers ? Quelle image cela donne-t-il de notre pays sur la scène internationale, alors que l'Euro 2016 débute dans moins d'un mois ?

Monsieur le Premier ministre, toutes ces questions, la représentation nationale se les pose, tout comme la très grande majorité des Français, qui ne comprennent pas qu'on puisse ainsi laisser faire. Cela fait pourtant longtemps qu'ils ont pu constater la faiblesse du Président, ou qu'ils ont remarqué que vous parliez beaucoup lorsque vous répondez à l'opposition sans pour autant beaucoup agir, que vous injuriez les frondeurs de votre parti et qu'il n'y a plus d'unité dans le Gouvernement, notamment entre vous et votre ministre de l'économie.

M. Jean-Yves Caullet. C'est un peu primaire !

M. Bernard Debré. Or quand il n'y a plus de pouvoir, c'est la rue qui le prend, et elle le fait dans la violence.

M. Alain Marsaud. Bien sûr !

M. Bernard Debré. Faiblesse partout, État nulle part. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe Les Républicains.)* Le Président a apporté son soutien aux policiers : on n'attendait quand même pas de lui qu'il apportât son soutien aux casseurs !

M. Alain Marsaud. Il en aurait été capable ! *(Exclamations sur les bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen.)*

M. Bernard Debré. Le ministre de l'intérieur vient de le faire également...

M. le président. Merci, monsieur le député ?

La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Bernard Cazeneuve, ministre de l'intérieur. Monsieur le député Debré, vous êtes parfaitement au courant de ce qu'est, dans le temps long de l'histoire de la Ve République, l'histoire des manifestations : vous savez que les casseurs ne sont pas apparus à l'occasion des dernières manifestations.

J'ai fait faire un petit bilan extrêmement précis des dégâts occasionnés par les casseurs (*« Ah ! » sur plusieurs bancs du groupe Les Républicains*) à l'occasion par exemple de la contestation du contrat première embauche. (*Vives exclamations sur les bancs du groupe Les Républicains.*) Il y a eu alors énormément de casse.

M. Dominique Le Mèner. Zéro !

M. Bernard Debré. Et aujourd'hui ?

M. Bernard Cazeneuve, ministre. J'ai fait faire un bilan extrêmement précis de ce qu'a été l'action des casseurs pendant les trois semaines d'émeutes urbaines de 2005, à l'époque où officiait un ministre de l'intérieur qui semble inspirer vos questions.

M. Jean-Pierre Barbier. Faites plutôt votre travail !

M. Bernard Cazeneuve, ministre. À ce moment-là, vous ne théorisez pas la chienlit ni la faiblesse du président de la République d'alors. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen. – Vives protestations sur les bancs du groupe Les Républicains.*)

M. Jean-Claude Bouchet. Ça n'a rien à voir !

M. Bernard Cazeneuve, ministre. Pour ma part, monsieur Debré, je demande simplement que, sur ces sujets-là, on fasse un peu moins de politique et qu'on fasse preuve de plus de responsabilité collective. (*Mêmes mouvements sur les bancs du groupe Les Républicains.*) Si tel était le cas, vous reconnaîtrez, en saluant leur travail, que les forces de l'ordre, depuis le début de ce mouvement, ont procédé à l'interpellation de 1 300 personnes (*Nouveaux applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen*), que 819 d'entre elles ont été placées en garde à vue et que les tribunaux sont en train de les juger.

M. Philippe Meunier. C'est la chienlit !

M. Christian Jacob. C'est pour cela que les policiers sont dans la rue ?

M. Bernard Cazeneuve, ministre. Au moment où deux policiers ont été pris à partie par des casseurs qui ont brûlé leur voiture, mettant ainsi leur vie en danger, vous reconnaîtrez aussi le travail accompli par la justice et par les policiers pour mettre fin aux agissements de ces individus, qui doivent être condamnés pour ce qu'ils sont, c'est-à-dire des casseurs, et pour ce qu'ils font, c'est-à-dire des exactions.

Je veux dire devant la représentation nationale, avec la plus grande clarté, que ceux qui expliquent aujourd'hui à l'opinion publique, dans un climat de tension, que face aux casseurs il n'y a ni fermeté ni interpellation, mentent aux Français (*Applaudissements nourris sur les bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen.*) et ceci délibérément, pour des raisons de petite politique. (*Les députés du groupe radical, républicain, démocrate et progressiste et du groupe de la Gauche démocrate et républicaine joignent leurs applaudissements à ceux des députés du groupe socialiste, républicain et citoyen. – Huées sur les bancs du groupe Les Républicains.*)

M. Philippe Meunier. C'est lamentable !

Données clés

Auteur : [M. Bernard Debré](#)

Circonscription : Paris (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3955

Rubrique : Ordre public

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 mai 2016](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [19 mai 2016](#)